



Lancement officiel du PASJA, programme de soutien à la justice

«Montée en cadence» du partenariat avec l'Union européenne

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4280 - Jeudi 21 septembre 2017 - Prix : 10 DA

Visas d'entrée en France

Mesures d'urgence pour un rendez-vous en 15 jours

Page 4

Un arrêté interministériel en cours de signature

Protéger et mieux informer le consommateur

Page 2

Le langage de la bombe

Par Mohamed Habili

Si la Corée du Nord s'avait de menacer les Etats-Unis et leurs alliés, a dit avant-hier à la tribune des Nations unies le président américain, Donald Trump, scandant ses paroles de ce geste typique de la main à demi-levée, la paume tournée vers le public, le pouce formant un rond avec l'index, alors les Etats-Unis anéantiraient la Corée du Nord. On s'est étonné, d'ailleurs à tort, de ce qu'un dirigeant d'aujourd'hui parle non pas d'abattre un régime mais de détruire un pays, au sens de le rayer matériellement de la carte, de le faire disparaître, corps et bien, à tout jamais, comme un navire, ou une terre précipitée dans les abysses océaniques, dont il ne reste plus rien à la surface des choses, pas même un vestige témoignant de son existence passée. On savait que l'arme nucléaire pouvait faire beaucoup de dégâts, on ignorait qu'elle puisse éliminer tout un pays de la surface de la terre, au point qu'il viendrait sûrement un temps où l'on se demanderait s'il a seulement existé. Pour inconvenant qu'il ait pu paraître, et notamment aux adversaires américains de Trump, ce langage est naturel dans la bouche du dirigeant d'un pays détenteur de l'arme nucléaire. Si un pays s'est doté de cette arme, tellement terrible qu'elle n'a pas vocation à être utilisée, mais à empêcher qu'on s'en serve contre lui, c'est effectivement pour autoriser son chef à parler comme si en effet il disposait d'un pouvoir surnaturel. On ne peut posséder cette arme et ne pas se sentir tout-puissant. Et ne pas être porté à le dire.

Suite en page 3

Prévention en milieu professionnel

Accidents du travail : le drame des employés non déclarés



Chaque année, des milliers de travailleurs algériens sont victimes d'accidents du travail. La plupart d'entre eux ne sont pas déclarés à la sécurité sociale. L'Etat a décidé d'intervenir en mettant en œuvre une réelle politique de prévention des risques professionnels qui de par le monde ont augmenté à 2,78 millions par an, selon un responsable onusien. Lire page 3

Tizi Ouzou

Les incendies ont causé 240 millions de dinars de dégâts

Page 24

Festival international de la bande dessinée d'Alger

Une forte participation étrangère

Page 13

Lancement officiel du PASJA, programme de soutien à la justice

«Montée en cadence» du partenariat avec l'Union européenne

■ Pour «Une justice proche», tel a été le thème du séminaire conjointement organisé à la résidence des magistrats, à El-Biar, par le ministère de la Justice et l'Union européenne, en vue du lancement officiel du Programme d'appui au secteur de la Justice en Algérie (PASJA).

Par Lynda Naili

Pour le démarrage de cette action d'appui, Mourad Ouagueni, directeur du programme d'appui au secteur de la Justice en Algérie, indiquera que ce séminaire, outre de traduire «l'ensemble des attentes des acteurs et bénéficiaires du secteur de la Justice», vise à «l'approche moderne de la justice qui aujourd'hui outrepassa la notion géographique classique pour englober d'autres notions rapides et efficaces dans le traitement des dossiers et des affaires qui lui sont soumis» et dont la finalité est d'«être à l'écoute du citoyen et du justiciable».

Pour sa part, Aymen Baaziz, représentant du ministère de la Justice, estimant que le lancement de ce programme «constitue un événement d'une grande importance» qui intervient à un moment où le processus des réformes engagées en faveur du secteur de la Justice «a déjà enregistré des avancées considérables» se situe «dans une phase de consolidation et d'approfondissement». Et de souligner, dans ce contexte, «la montée en cadence de la relation et du partenariat avec l'Union européenne» depuis 2005, date de la signature de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union



européenne. Duquel accord, a-t-il rappelé, le secteur a bénéficié de trois programmes d'assistance, de programmes de jumelages auxquels s'ajoutent ceux portés par le programme régional Euromed Justice et le programme Spring.

Dans son allocution, il a énuméré les axes majeurs autour desquels s'articule la réforme de la justice dont l'objectif est le renforcement de l'Etat de droit, la promotion et consolidation des droits et des libertés, citant notamment ceux dédiés à la formation «multidimensionnelle»

des ressources humaines, à la modernisation de la justice ainsi qu'à la réforme pénitentiaire, passant par la révision du système normatif national. Aussi, soulignera-t-il en termes de promotion la valorisation des ressources humaines qui «constitue une priorité de premier ordre dans le processus de la réforme justice», le nombre de magistrats, «pour ne citer que cette catégorie de profession», est passé de 2 500 en 2000 à 6 200 en 2016, dont 42% sont des femmes. Au-delà, en termes de

révision de la législation nationale, il annoncera «l'ouverture de nombreux chantiers devant accompagner les réformes économiques du pays». A ce sujet, outre l'annonce de la préparation d'un projet de loi pour la protection des données personnelles, il évoquera «la révision pour le renforcement de certains codes fondamentaux relevant du domaine du commerce, et ce, afin de prendre en charge les évolutions et les réformes économiques induites par le nouveau modèle de croissance économique». John O'Rourke, ambassadeur de l'UE à Alger, indiquera que «le

secteur de la justice est un axé-clé de la coopération entre l'Union européenne et l'Algérie», pour lequel il se dit «confiant de partager la même compréhension avec le partenaire algérien qui a nécessité des discussions soutenues et de qualité». A propos du PASJA, l'ambassadeur européen dira qu'il englobe trois objectifs, à savoir l'assistance technique visant le désengorgement de la justice à travers l'institution de nouveaux modes alternatifs de règlement de conflits, le renforcement de l'indépendance de la justice et son impartialité, la dématérialisation des procédures pénales, l'accès au droit et à la justice à travers un meilleur service public à la portée des justiciables, la professionnalisation et la formation continue des acteurs du secteur à travers l'apport d'un nouveau modèle de management.

Ali Mokrani, représentant du ministère des Affaires étrangères, qualifié de «multidimensionnel» le programme objet du séminaire qui, dira-t-il, constitue un volet autre que celui «mercantile» de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Union européenne, et pour lequel «aucun effort ne sera ménagé pour que le programme soit réalisé dans le délai et avec un impact certain».

L. N.

Un arrêté interministériel en cours de signature

Protéger et mieux informer le consommateur

Un arrêté interministériel relatif à la réactivation de l'étiquetage nutritionnel des denrées alimentaires était en cours de signature par les ministres du Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture et de la Santé. Le principal objectif de ce texte est de fournir au consommateur des renseignements fiables et précis, sur un aliment, afin qu'il puisse faire son choix de manière éclairée. En vertu du nouveau texte, toute publicité doit être axée sur la déclaration nutritionnelle. Cette loi visait à lutter contre la publicité mensongère et à fournir au consommateur des renseignements fiables et précis concernant la composition alimentaire de chaque produit. Il est également question d'encourager le respect des bons principes nutritionnels dans la constitution d'aliments bénéfiques à la santé publique, de faire en sorte que l'étiquetage nutritionnel ne décrive pas un produit ou ne présente pas des renseignements de façon inexacte, trompeuse ou mensongère et de veiller à ce que toute allégation nutritionnelle s'appuie sur une déclaration de la teneur en éléments nutritifs.

Intervenant à l'occasion d'une journée d'étude sur la problématique «Sucre - Sel - Matières grasses» dans les aliments, le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a indiqué que cette démarche faisait partie d'une série de mesures et procédures et visait à combler le vide juridique en matière d'étiquetage nutritionnel à même de contribuer aux efforts tendant à résoudre la problématique relative à la réduction du taux de sel, de sucre et des matières grasses dans les aliments.

Par ailleurs, le ministre a expliqué que les textes réglementaires relatifs aux caractéristiques de certaines matières alimentaires à l'instar des sels alimentaires, du sucre, de la confiture et du chocolat ont été élaborés et envoyés aux ministères concernés chargés de la santé, de l'agriculture et de l'industrie pour avoir leurs avis en la matière. Le ministre a également rappelé que parmi ces recommandations figurait l'adoption d'une approche consensuelle afin de réduire graduellement le taux de sucre dans les aliments par les professionnels, affirmant que cer-

tains sociétés avaient commencé à appliquer ces recommandations. Le groupe de travail a recommandé l'organisation de campagnes médiatiques de sensibilisation sur les effets négatifs du sucre, du sel et des matières grasses sur la santé du consommateur. Le même groupe a proposé à l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), de mettre en place des mécanismes de contrôle des spots publicitaires destinés aux enfants et un code d'éthiques afin de lutter contre la publicité mensongère.

Au volet économique, le ministre a cité à titre d'exemple la valeur de la facture d'importation du sucre et des sucreries estimée à 698,51 millions de dollars durant les sept premiers mois de l'année en cours, contre 510,12 millions de dollars durant la même période en 2016, soit une augmentation de 36,93% selon les statistiques du Centre national d'information et des statistiques.

Les participants à cette initiative ont tiré la sonnette d'alarme sur les conséquences de la consommation des produits contenant un taux élevé de

sucre, de sel et de matières grasses notamment le risque d'atteinte du diabète. L'Algérie compte 5 millions de diabétiques, a affirmé M^{me} Ziani, vice-présidente de la Fédération des industries agroalimentaires.

Les industriels algériens devront appliquer les normes internationales concernant la teneur en sucre des produits alimentaires.

Dans ce cadre, elle a proposé la signature d'un accord entre les industriels et le ministère du Commerce pour réduire le taux de sucre dans les boissons à 135g le litre avec la possibilité de réduire cette quantité graduellement chaque année durant 6 ans.

L'importation de véhicules, de céramique et de produits cosmétiques en cours d'examen

Le dossier relatif à l'importation de véhicules, de céramique et de produits cosmétiques est en cours d'examen. Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a affirmé que ses ser-

vices n'avaient pas encore tranché trois dossiers relatifs à l'importation, au moyen de licences, de véhicules, de céramique et de produits cosmétiques. Le premier responsable du secteur a rappelé, dans ce sens, qu'il y avait des dossiers en cours d'examen, à l'instar de ceux relatifs à l'importation de véhicules, de céramique et de produits cosmétiques.

«Une commission a été mise en place pour l'octroi de ces licences», a précisé le ministre qui a ajouté que cette dernière était en passe de parachever son action. Par ailleurs, M. Benmeradi a affirmé que son département avait tranché la majorité des produits et articles concernés par les licences d'importation. S'agissant des marchandises soumises aux licences d'importation, le ministre a révélé que 22 catégories de produits figurent sur la liste et ce, dans le cadre de la décision prise par le gouvernement il y a huit mois, ajoutant que les dossiers relatifs à l'importation de l'acier, des viandes et d'autres articles ont été tranchés.

Louiza Ait Ramdane

Prévention en milieu professionnel

Accidents du travail : le drame des employés non déclarés

■ Chaque année, des milliers de travailleurs algériens sont victimes d'accidents du travail. La plupart d'entre eux ne sont pas déclarés à la sécurité sociale. L'Etat a décidé d'intervenir en mettant en œuvre une réelle politique de prévention des risques professionnels qui de par le monde ont augmenté à 2,78 millions par an, selon un responsable onusien.

Par Yacine Djadel

Maçonnerie, usines, manufacture, chantiers à grand projets...etc., tous ces métiers pénibles font des milliers de victimes d'accidents du travail chaque année en Algérie. Une véritable problématique, voire un enjeu tant sur le plan de la prévention des risques professionnels sur les chantiers qu'au sein des usines. Cette problématique constitue une préoccupation majeure aussi bien pour le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, que pour la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas). Il y a urgence à agir d'autant que le nombre d'accidentés du travail est en forte hausse et a atteint des chiffres alarmants. Pour rappel, en décembre 2016, le directeur général de la Caisse, Tidjani Hadam, avait estimé qu'une moyenne de 50 000 accidents dus au travail, parmi lesquels, 600 accidents mortels, sont déclarés annuellement à la Caisse nationale des assurances sociales. Ils lui coûteraient au minimum 5 milliards de dinars chaque année, sans compter ceux non déclarés. Sans doute aussi nombreux si ce n'est plus, car dans l'anonymat total. Une réelle difficulté pour les autorités de les répertorier en intégralité. Un drame social que vivent ces nombreux travailleurs et auquel il est impératif d'y remédier. Pour ce faire, le secrétaire général du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Kheyat, a mis l'accent, mardi à Alger, sur la volonté de l'Etat de promouvoir la politique nationale de prévention des risques professionnels. Ainsi, des instruments juridiques seront mis en place. De nombreux textes à caractère législa-



PH/D. R.

tif et réglementaire relatifs à ce domaine iraient dans ce sens. Intervenant lors d'un atelier régional, il a indiqué que l'Etat consolidera particulièrement la loi n° 88-07 relative à l'hygiène, la sécurité et la médecine du travail qui constitue le socle régissant ce domaine. M. Kheyat a également cité l'Inspection du travail qui veille au contrôle de l'application de la législation en la matière. La création d'organismes spécialisés ayant des rôles de formation, de consultation et d'études en est l'exemple, a-t-il dit. L'Institut national de la prévention des risques professionnels (Inprp), l'Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Oprebatph) en font partie. Par ailleurs, le repré-

sentant de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), Ahmed Guettiche, a insisté sur davantage de contribution du secteur de la santé dans ce sens.

L'UGTA prône l'installation d'un réseau de médecine du travail

En vue d'une meilleure lutte contre le fléau des accidents du travail, le représentant de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), Ahmed Guettiche, a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place un réseau solide de médecins et de techniciens de la médecine du travail. Bien informé de tous les postes de travail afin d'assurer une meilleure prise en charge, ce dernier a

évoqué les risques mortels auxquels sont exposés les tailleurs de pierre dans la wilaya de Batna. Ceux-là ne bénéficient même pas d'une protection sociale, d'après lui. Toutefois, il a souligné le progrès réalisé par la commission chargée de la définition des métiers pénibles dans le cadre de la nouvelle loi du travail, qualifiant ce travail de feuille de route qui contribuera à jeter les bases d'une liste de maladies et risques professionnels en Algérie. De son côté, le représentant de l'organisation patronale, Ahmed Derrar, a mis en exergue l'importance d'engager une réflexion sur l'élaboration d'une stratégie nationale visant l'amélioration des conditions de travail, de la santé et de la sécurité des travailleurs. **Y. D.**

LA QUESTION DU JOUR

Le langage de la bombe

Suite de la page une

Apreuve, Kim Jong-Un, «Rocket man» comme le surnomme Trump, n'a pas dit autre chose, il y a seulement quelques jours. C'est lui, le premier, qui a menacé les Etats-Unis d'anéantissement. Mais comme personne n'a cru qu'il en était capable, personne ne s'en est offusqué, comme avec le président américain. A supposer qu'il le veuille, Kim Jong-Un ne peut pas rayer les Etats-Unis de la planète, il peut tout au plus les tenir en respect, les empêcher d'attaquer son pays. Ce qui est déjà beaucoup. Qui veut détruire un pays et tout un peuple par la même occasion ne le dit pas. Il attend son heure, puis il passe à l'action, tout en se réservant le droit de nier que telle soit son intention. Les nazis ont travaillé à l'anéantissement de bien des peuples, mais ils ont agi à chaque fois dans la clandestinité. S'ils avaient gagné la guerre avec l'URSS, ils auraient anéanti tout ce que l'Europe de l'Est compte de Slaves. Mais eux sont animés par la haine. Or les Américains et les Nord-Coréens ne se haïssent pas mutuellement au point de vouloir se détruire jusqu'à la racine. Ils ne sont politiquement d'accord sur rien, cela va sans dire, mais ni les uns ni les autres ne sont animés par une idéologie criminelle, comme le nazisme. Les Etats-Unis sont un pays impérialiste, mais pas la Corée du Nord. Si une guerre doit éclater un jour entre eux, ce sera selon toute vraisemblance à l'initiative des premiers non de la seconde. Qui plus est, les Etats-Unis ont déjà utilisé à deux reprises l'arme nucléaire, moins à des fins militaires que pour la tester sur une cible vivante : le Japon, aujourd'hui un allié. A l'époque, les Américains haïssaient les Japonais, qui le leur rendaient bien. Pendant la guerre de Corée, quelques-uns de leurs généraux, cette fois-ci non pas par haine des Nord-Coréens mais par haine du communisme, n'auraient pas mieux demandé que de recourir de nouveau à l'arme nucléaire. **M. H.**

Education à Béjaïa

Cnapeste : «La gestion en cours est génératrice de conflits»

Le Cnapeste de Béjaïa n'est pas satisfait de la rentrée scolaire. Relevant des carences, il n'a pas manqué de dresser un tableau noir à ce sujet. Dans une déclaration, il estime que la rentrée scolaire «s'est déroulée sur fond de multiples couacs et de difficultés qui dénotent la légèreté et l'absence de réels préparatifs des services de la direction de l'éducation qui n'ont pas mis les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer une année scolaire dans de bonnes conditions». Le syndicat annonce la tenue de cinq conférences

régionales pour faire l'inventaire des différentes propositions et résolutions qui feront l'objet de débat et de décisions lors d'un conseil de wilaya qui suivra ces conférences régionales. Il appelle l'ensemble des délégués des établissements des trois paliers et l'ensemble des enseignantes et des enseignants à redoubler d'efforts et à se consacrer effectivement aux tâches syndicales qui leur sont dévolues. Un appel qui ressemble à une mobilisation pour aller vers des actions de protestation dans un futur proche. Le syndicat reproche à

la tutelle «sa mauvaise gestion du mouvement des enseignants menée de façon cavalière» et «le non-respect du calendrier lié au mouvement du personnel des enseignants». Cela, en sus des difficultés rencontrées par les représentants des enseignants aux commissions paritaires au niveau des trois paliers, les situations administratives soulevées antérieurement et qui sont toujours pendantes, les ponctions à tort sur salaires des enseignantes et des enseignants, des établissements des trois paliers vivent des situations de blocage

dont l'école primaire Ighil-Oumessedh (Akbou), CEM Aâmriw (Bejaïa), le lycée Sidi-Ali-Labhar (Bejaïa), l'encadrement administratif et du personnel d'accompagnement fait défaut dans plusieurs établissements de la wilaya... Le bureau du Cnapeste qui exige «des mesures urgentes», interpelle le directeur de l'éducation afin de «prendre dans l'immédiat les décisions adéquates, à l'effet d'éviter que la situation ne connaisse un pourrissement», soulignant par ailleurs «les retards excessifs dans la réguli-

sation des situations financières en instance, la situation financière des stagiaires et des contractuels, la régularisation des échelons, des promotions, des cas d'erreurs, etc.». Le bureau de wilaya du Cnapeste, «soucieux de la stabilité et du bon fonctionnement du secteur», dénonce «les manœuvres et les blocages de l'administration à tous les niveaux et sa propension au laxisme et à l'opacité», estimant que «la gestion unilatérale en cours dans le secteur est génératrice de conflits divers».

H. Cherfa

Histoire de la Révolution

La bataille d'El Djorf, un haut fait d'armes dans les Aurès

■ La bataille d'El Djorf, le 22 septembre 1955 sur la montagne éponyme distante de 100 km au sud-ouest de la ville de Tébessa, demeure 62 ans après encore présente dans la mémoire collective nationale au regard de sa grande importance militaire et symbolique.

Par Hassina Y.

El Djorf figure ainsi parmi les plus grandes batailles dans lesquelles l'Armée de libération nationale (ALN) a fait montre d'une perspicace et performante stratégie militaire, assurent des historiens de l'université «Larbi-Tebessi» et des moudjahidine. Pour le P Farid Nasreddine, chef du département histoire et archéologie, ce haut-fait d'arme qui s'est déroulé sur deux semaines entières, intervenait deux jours après l'offensive du Nord-constantinois (20 août 1955) durant la toute première année de la glorieuse Révolution de novembre 1954 et constitue la 3ème plus importante opération militaire dans toute la région 1 historique Aurès Nememcha. Les chefs de la Révolution avaient surnommé leur tactique durant cette bataille «tactique de l'assaut montagneux» qui consiste à utiliser les grottes et les rochers en attirant l'ennemi vers des sites où il lui sera difficile de tirer avantage de sa suprématie aérienne, ajoute le même universitaire qui note que ces faits sont également attestés par nombre d'officiers français dont Pierre Clostermann dans son ouvrage «Appui-feu sur l'Oued Helail». Cette manœuvre a été accompagnée par une répartition judi-



Ph.D. R.

cieuse des djounoud en petits groupes et une utilisation optimale et rationnée des munitions et des provisions, relève la même universitaire qui indique que la bataille avait coïncidé avec l'arrivée d'une caravane d'approvisionnement en armes et munitions introduite de Tunisie ainsi qu'avec la vaste opération militaire engagée par l'armée d'occupation française, de Oued Larab à Khenchela jusqu'aux piémonts des montagnes Nememcha sur les frontières algéro-tunisiennes, marquée par plusieurs batailles dont Ezzarka et Oum Lekmakem. La majorité des chefs de la Révolution de la région 1 historique dont Chihani Bachir, Abbas Laghrour, Adjel Adjoul, El Ouardi Guetal et Ferhi Saï ont pris part à cette bataille, affirme cet historien qui souligne que la cause directe de la bataille a été les rencontres ayant permis l'obtention de l'appui de la population et tenues à Ras Ettarfa près du mont El Djorf. Le premier engagement

militaire a eu lieu le 21 septembre 1955 lorsque le groupe du chahid Mohamed Adjroud s'est opposé à une force de l'ennemi près de la région de Fertota. Le matin du 22 septembre 1955, des renforts militaires français ont été dépêchés vers El Djorf. Charayet Lazhar qui se trouvait à Djebel Labiodh, a informé l'état-major de l'ALN du mouvement des forces françaises stationnées à Bir El Ater et Chréa en conseillant le retrait. Le même jour, le Bachagha de Khenchela a également conseillé de se retirer du Djorf dans une lettre à Chihani Bachir qui avait pris le commandement de la région-1 historique après l'arrestation le 12 février 1955 par l'armée française de son premier chef Mustapha Benboulaïd. Au total, 300 moudjahidine avaient participé à cette bataille, selon les témoignages de moudjahidine recueillis par l'annexe locale du musée du moudjahid dont Ali Boulaâress, El Ouardi Guetal et Brahim Boughrara. L'armée fran-

çaise a encerclé le mont El Djorf par 40 000 soldats appuyés par l'artillerie et l'aviation, ajoute le Pr Nasreddine qui note qu'au bout de 4 jours de résistance acharnée les djounoud de l'ALN ont fini par briser l'étau. 120 martyrs sont tombés durant les accrochages et l'armée française, défaite, a dirigé ses représailles, comme à son accoutumée, contre la population civile des villages et dechras de la région.

El Djorf, la bataille qui a hâté l'internationalisation de la cause algérienne

Hautement chargée d'héroïsme et de défi pour les moudjahidine, cette bataille a contribué aux efforts d'internationalisation de la cause algérienne et a montré au monde que ce qui se passait en Algérie se déroulait sous une direction politique et militaire appuyée par tout un peuple. Sur le plan national, ce franc succès militaire a relevé le moral des

moudjahidine de l'ALN et renforcé leur détermination à arracher à l'occupant la souveraineté nationale.

Cette bataille a aussi ouvert la voie à une nouvelle étape dans le combat libérateur et mis à nu la thèse coloniale d'après laquelle l'Algérie ne connaissait que de simples troubles causés par des groupes d'hors la loi. Selon le moudjahid Laïd Bouguetaf, 700 soldats français ont été tués et 350 autres blessés dans cette bataille, dirigée par Chihani Bachir, Ferhi Saï, Adjel Adjoul, Abbas Laghrour et El Ouardi Guetal.

La wilaya de Tébessa, en coordination avec l'Organisation nationale des moudjahidine, a arrêté un vaste programme incluant des conférences et des projections de documentaires au musée du moudjahid pour la commémoration vendredi (22 septembre) du 62ème anniversaire de cette bataille épique.

H. Y./APS

Visas d'entrée en France

Mesures d'urgence pour un rendez-vous en 15 jours

Des mesures d'urgence ont été prises par l'ambassade de France à Alger afin de permettre de prendre un rendez-vous de demande de visa dans un délai de 15 jours, a indiqué mercredi à Alger l'ambassadeur de France, Xavier Driencourt. Intervenant à l'occasion d'un point de presse animé au siège de l'ambassade, M. Driencourt a précisé que les rendez-vous proposés par TLS-contact ont tous été réservés par des demandeurs jusqu'au 31 janvier 2018, ce qui représente «près de 130 000 rendez-vous bloqués, dont une partie importante a certainement été réservée par des intermédiaires indéliçats». «Au vu de cette situation, des mesures d'urgence ont été prises. Depuis le 17 septembre 2017, plusieurs centaines de créneaux

journaliers ont été ouverts au public afin de prendre un rendez-vous dans un délai de 15 jours», a expliqué l'ambassadeur, soulignant que «ce système sera pérennisé et des créneaux supplémentaires seront ouverts chaque semaine pour permettre à d'autres demandeurs de prendre rendez-vous». Selon l'ambassadeur, près de 30 000 rendez-vous supplémentaires pourront être accordés d'ici la fin de l'année, le retour à la normale étant prévu à partir de janvier 2018. Expliquant la perturbation de prise de rendez-vous auprès de TLS-contact, l'ambassadeur a imputé cette situation à «des intermédiaires indéliçats qui réservent des rendez-vous auprès de TLS-contact pour en tirer un bénéfice indu auprès des demandeurs», précisant, à

titre d'exemple, que pour la journée du 17 septembre 2017, les consulats français (Alger, Oran et Annaba) ont enregistré une moyenne de 40% de rendez-vous annulés pour non-présentation des demandeurs. Pour rappel, le contrat avec TLS-contact prendra fin en mars 2018, l'ambassade de France devant lancer un avis d'appel d'offres afin d'engager un nouvel opérateur, sachant que TLS contact pourrait toujours postuler. S'agissant du nombre de visas délivrés par l'ambassade de France en Algérie, l'ambassadeur a indiqué qu'il y a une «augmentation significative», précisant qu'en 2016, 410 522 visas ont été délivrés, alors que pour l'année 2017, 417 000 demandes de visas ont été déposées à la date du 31 août. Il a estimé que

si cette tendance se poursuit, elle pourrait conduire à un total de 626 000 demandes de visa à la fin de l'année en cours. Pour ce qui est des visas de circulation qui permettent à leurs bénéficiaires d'effectuer plusieurs séjours en France sans se présenter au consulat, l'ambassadeur a fait savoir que 92 000 visas de ce type ont été délivrés en 2016, ce qui représente près de 35% de visas de court séjour. Sur la période 2012-2016, le nombre de demandes de visas a été multiplié par deux, de même que le nombre de visas délivrés, a ajouté M. Driencourt, relevant que le taux d'acceptation des demandes de visas est resté stable, soit entre 75 et 78%, en fonction des années.

K. L.

Commerce extérieur/Sur les 8 premiers mois

Baisse du déficit commercial de plus de 40%

■ Le déficit commercial de l'Algérie a reculé à 7,32 milliards de dollars sur les huit premiers mois de 2017 contre un déficit de 12,23 milliards de dollars sur la même période de 2016, soit une baisse de 4,91 milliards de dollars correspondant à une chute du déficit de 40,12%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Par Salem K.



PH.D.R.

Les exportations ont nettement augmenté, atteignant 23,51 milliards de dollars (mds usd) sur les 8 premiers mois de l'année 2017 contre 19,41 mds usd sur la même période de 2016 (+21,12%), en hausse de 4,1 mds usd, selon les données du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Concernant les importations, elles ont connu une légère baisse en s'établissant à 30,84 mds usd contre 31,65 mds usd (-2,56%), en baisse de 0,81 mds usd, précise la même source. Quant au taux de couverture des importations par les exportations, il est passé à 76% contre 61% à la

même période de l'année précédente. Les hydrocarbures continuent de représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (94,71% du volume global des exportations), en s'établissant à 22,27 mds usd contre 18,24 mds usd sur la même période de 2016, soit une hausse de 22,11%. Demeurant toujours marginales, les exportations hors hydrocarbures ont enregistré une hausse de 5,7% par rapport à la même période de 2016 en s'établissant à 1,24 md usd (contre 1,17 mds usd), soit 5,3% du volume global des exportations. Les exportations hors hydrocarbures sont composées des demi-

produits avec 893 millions usd (contre 886 millions usd), des biens alimentaires avec 244 millions usd (contre 196 millions usd), des biens d'équipements industriels avec 51 millions usd (contre 32 millions usd), des produits bruts avec 43 millions usd (contre 52 millions usd), des biens de consommation non alimentaires avec 13 millions usd (contre 11 millions usd) et des biens d'équipements agricoles avec 0,16 million usd (contre 0,04 million usd). Pour ce qui est des importations, des baisses ont été constatées pour les biens d'équipements industriels en s'établissant à 9,57 mds usd contre 10,56

mds usd (-9,44%), les demi-produits à 7,2 mds usd contre 7,84 mds usd (-8,3%), et les produits bruts à 999 millions usd contre 1,05 mds usd (-5,4%). Par contre, les importations ont augmenté pour les produits alimentaires qui se sont chiffrées à 5,9 mds usd contre 5,4 mds usd (+8,4%), les produits énergie et lubrifiants à 1,09 mds usd contre 838 millions usd (+29,8%), les biens d'équipement agricoles à 439 millions usd contre 312 millions usd (+40,71%), et les biens de consommation non alimentaires à 5,65 mds usd contre 5,59 mds usd (+1,02%). En terme de mode de financement des importations,

sur les 30,84 mds usd des biens importés durant les huit premiers mois de 2017, un montant global de 18,72 mds usd a été payé par cash (60,7% des importations globales). Les lignes de crédit ont financé les importations pour un montant de 11,02 mds usd (35,7% des importations), tandis que les comptes en devises propres ont été utilisés pour des importations de 6 millions usd (0,02%). Le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement à près de 1,1 mds usd (3,5% des importations).

L'Italie et la Chine préservent leur statut de premiers partenaires

Les cinq premiers clients de l'Algérie, au cours des huit premiers mois de 2017, ont été l'Italie avec 3,87 mds usd (16,45% des exportations globales algériennes), suivie de la France avec 2,94 mds usd (12,5%), de l'Espagne avec 2,6 mds usd (11,08%), des Etats-Unis avec 2,4 mds usd (10,2%) et du Brésil 1,45 mds usd (6,2%).

Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête avec 5,97 mds usd (19,4% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 2,78 mds usd (9,04%), de l'Italie avec 2,36 mds usd (7,66%), de l'Allemagne avec 2,1 mds usd (6,8%) et de l'Espagne avec 2,06 mds usd (6,7%).

S. K.

S. K./APS

Commission mixte algéro-russe

Raouya appelle à un élargissement de la coopération

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a plaidé mercredi à Alger pour un élargissement de la coopération entre l'Algérie et la Russie à d'autres secteurs en vue de renforcer leur partenariat stratégique. Intervenant à l'ouverture des travaux de la 8^e session de la commission mixte algéro-russe qu'il a co-présidée avec le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, M. Raouya a soutenu que la dynamique enregistrée dans le partenariat entre les deux pays, notamment dans les secteurs de l'énergie et du nucléaire civil, devrait être élargie à d'autres domaines. «Nous devons poursuivre notre action commune pour aller au-delà des

secteurs actuels de coopération et nous souhaitons la diversification de notre partenariat stratégique», a affirmé le ministre en insistant sur l'instauration d'un partenariat multisectoriel sur des bases solides. Il s'agira essentiellement des secteurs de la formation professionnelle, de la recherche scientifique et technique et de la culture qui viendront s'ajouter à ceux de l'industrie, des transports, du nucléaire civil et de l'énergie. Dans ce sens, il a exprimé son optimisme quant à l'avenir du partenariat entre l'Algérie et la Russie : «Cet optimisme, je le tire de nos experts et du dynamisme des chefs d'entreprises des deux pays». Le ministre a aussi fait

part de sa satisfaction de «la vigueur des relations algéro-russes» et du souhait de l'Algérie de construire un «partenariat gagnant-gagnant» entre les deux pays. A ce propos, il a avancé que les deux parties devraient construire leur partenariat sur les acquis de l'expérience de leur coopération bilatérale de longue date, en vue de concrétiser le partenariat stratégique souhaité, tout en appelant les entreprises russes à être plus présentes et plus actives en Algérie. Rappelant que le forum économique algéro-russe tenu en Russie en 2016 avait été une «étape importante» pour la concrétisation de ce partenariat, le ministre a considéré que c'est

la mise en œuvre d'un partenariat direct entre les entreprises des deux pays qui donnerait le coup d'envoi au partenariat stratégique souhaité. Pour sa part, le ministre russe de l'Energie a également insisté sur le renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment dans le secteur industriel, et ce, en vue de faire profiter l'Algérie de l'expérience russe dans ce domaine. M. Novak a également assuré l'engagement de la Russie en vue de donner suite à la demande de la partie algérienne de renforcer la coopération dans le domaine de la formation professionnelle notamment dans le secteur industriel et le transport maritime.

S. K.

Pétrole

Le Brent à plus de 55 dollars

Le cours du Brent montait un peu mercredi en cours d'échanges européens, s'établissant à 55,62 dollars dans un marché en attente de la publication des données hebdomadaires sur les réserves de pétrole américaines. Ainsi, à la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 55,62 dollars sur l'Intercontinental Exchange

(ICE) de Londres, en hausse de 48 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'octobre gagnait 56 cents à 50,04 dollars. Les références du pétrole brut continuent d'évoluer dans des marges étroites en attendant les données sur les stocks

américains de pétrole et avant une réunion de suivi de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses partenaires à propos de leur accord de limitation de la production, ont observé les analystes.

Ces derniers s'attendent à une hausse de 3,9 millions de barils des stocks de brut, à une baisse de 2,125 millions de

barils des réserves d'essence et à un recul de 1,950 million de celles de produits distillés.

En outre, l'Opep et ses partenaires doivent se réunir vendredi à Vienne pour une réunion de suivi de l'accord, alors que la prochaine réunion semestrielle de l'Organisation se tiendra fin novembre.

Ghani T.

El-Oued/D'ici à 2020

Près de 600 stagiaires dans les filières de formation agricole

■ Pas moins de 583 personnes devront bénéficier d'ici à 2020 d'une formation dans les filières agricoles, dans les volets de production végétale et animale, à travers les établissements de la formation professionnelle de la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris mardi des responsables de la direction locale du secteur.



Par Halima B.

Cette approche s'insère au titre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur de la for-

mation visant ouverture de postes de formation adaptés aux activités professionnelles locales, susceptibles de répondre aux besoins du marché de l'emploi en main d'œuvre

qualifiée, a précisé à l'APS le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP), Belkacem Gheskili. Cette stratégie devra permettre de répondre aux vœux des pos-

tuants à la formation, exprimés lors des campagnes d'information et de sensibilisation menées en direction des jeunes au niveau des 30 communes de la wilaya, a-t-il ajouté. Pour cela, 21 spécialités ayant trait au domaine agricole, dans ses volets de production végétale et animale, dont l'élevage, les cultures stratégiques, l'arboriculture fruitière, et les cultures maraichères, ont été retenues à travers les instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSFP) de la wilaya d'El-Oued, a expliqué le même responsable.

Les stagiaires seront répartis entre trois modes de formation, à savoir l'apprentissage (253 stagiaires), la formation résidentielle (200) et la formation qualifiante (130). Ils seront structurés en spécialités de formation quali-

fiante, d'aptitude professionnelle et de formation de techniciens supérieurs et techniciens. Le secteur de la formation professionnelle dispose dans la wilaya d'El-Oued de trois INSFP, 17 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), six annexes de la formation professionnelle et deux écoles primaires agrées.

H. B./APS

Médéa et Bordj Badji Mokhtar Trois éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés

TROIS ÉLÉMENTS de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés lundi à Médéa et Bordj Badji Mokhtar par des détachements de l'Armée nationale populaire grâce à l'exploitation efficace de renseignements, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire ont appréhendé, le 18 septembre 2017, trois éléments de soutien aux groupes terroristes à Médéa (1^{re} Région militaire) et Bordj Badji Mokhtar (6^{ème} Région militaire), précise la même source.

Un autre détachement «a découvert lors d'une opération de fouille et de recherche à Tipaza (1^{re} Région militaire), une quantité d'explosifs, des outils de détonation ainsi que des subsistances de vivre et des médicaments».

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Tlemcen et Mostaganem (2^e Région militaire) quatre narco-trafiquants à bord de trois véhicules chargés de (22) kilogrammes de kif traité et (4 236) unités de différentes boissons», ajoute le communiqué.

Par ailleurs, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Tindouf, Adrar (3^e Région militaire), Biskra, El Oued (4^e Région militaire) et Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), neuf contrebandiers et saisi deux camions, deux véhicules, (28,72) quintaux de tabac, des outils d'orpaillage et (800) litres de carburant, tandis que (42) immigrants clandestins ont été interceptés à Tlemcen, Béchar, Adrar et Laghouat», conclut le MDN.

R. R.

Oran

Le parking à étages de Sidi Chahmi livré en octobre

Le projet de réalisation d'un parking à étages au niveau de la commune de Sidi Chahmi (Oran) est en voie d'achèvement et sa réception est prévue pour le mois d'octobre prochain, a indiqué le directeur local de l'urbanisme et de la construction.

Le projet, qui a démarré à la fin de l'année 2014, a atteint un taux d'avancement de 95%, a affirmé M. Mokhtar Merad, ajoutant qu'il ne reste que quelques travaux de finition ainsi que l'installation d'un ascenseur pour réceptionner l'ouvrage.

Érigé sur une superficie de 5 000 m², ce parking, comportant 5 étages, dispose d'une capacité d'accueil de 400 places. Son coût global est estimé à 424 millions DA, a-t-on

précisé. Pour le responsable de la DUC, la réception de ce projet aura un impact positif concernant le problème de stationnement et circulation de véhicules dans cette commune, qui a connu une grande expansion géographique. S'agissant du projet de parking à étages de Haï Yasmine (Bir El Djir), qui a connu de nombreux arrêts depuis son lancement en octobre 2013, M. Merad a déclaré que l'entreprise de réalisation avait demandé une résiliation du contrat à l'amiable. Une proposition que la direction de l'urbanisme étudie actuellement.

Le projet en arrêt depuis plus d'une année a atteint un taux d'avancement de 50%, a-t-il relevé, assurant que la DUC relancera le pro-

jet, soit en convaincant l'entreprise retenue à achever le projet, soit en procédant à une résiliation à l'amiable et faire appel à une autre entreprise.

D'une capacité de 370 places pour un coût de 406 millions DA, ce parking à étages de Bir El Djir, deuxième plus grande daïra de la wilaya d'Oran, aura un impact sur la canalisation du flux des automobiles et permettra de régler le problème de stationnement au niveau de cette zone urbaine.

Pour rappel, la wilaya d'Oran a bénéficié de sept parkings à étages pour alléger le problème de stationnement, mais aucun n'est encore opérationnel à ce jour.

L. M.

Constantine/Direction régionale des Douanes et transitaires

Organisation «prochaine» d'une série de rencontres de consultation

Une série de rencontres de consultation entre la Direction régionale des Douanes (DRD) de Constantine et les transitaires et commissionnaires en Douanes sera organisée «prochainement», a indiqué mardi à l'APS, l'inspecteur divisionnaire, chargé de l'informatique et de la communication auprès de la DRD, Amar Hamlaoui.

L'organisation de ces rencontres s'inscrit dans le cadre de la convention de coopération signée récemment entre la Direction générale des Douanes (DGD) et l'Union nationale des

transitaires et commissionnaires en douanes algériens (UNTC), a fait savoir le même responsable soulignant que des investisseurs et opérateurs activant dans toutes les filières économiques seront «conviés» à ces rencontres visant «l'accompagnement des efforts de modernisation et de développement du secteur douanier».

Il a, à ce propos ajouté que ces consultations intensifient l'échange d'informations entre la DRD et les transitaires et assurent la formation en continu dans l'objectif de «consolider les

efforts en matière de dédouanement des marchandises entre autres». M. Hamlaoui a également souligné que les services des Douanes œuvrent conformément aux orientations des pouvoirs publics à consolider les efforts du développement national et ce «à travers une organisation efficace basée essentiellement sur la communication pour une meilleure prise en charge des préoccupations et contraintes signalées par les transitaires et les commissionnaires sur le terrain». L'activité de transit, considérée comme un

prolongement de la mission douanière et le maillon fort de la chaîne logistique, bénéficie d'une attention particulière» de la part de la DGD, a-t-on encore noté.

Mettant l'accent sur l'importance de cette coopération dans l'accompagnement des mutations de l'économie nationale, le même responsable a fait état également de la signature fin 2016 d'une convention entre la DRD et l'université Constantine 3 «pour une meilleure application des mesures de développement prévues dans ce sens».

Sûreté nationale

Plus de 1 000 comprimés psychotropes saisis à Oran

Les éléments de la sûreté de la wilaya d'Oran ont saisi récemment un total de 1095 comprimés psychotropes et un montant de 230 000 dinars et procédé à l'arrestation de 2 individus au niveau d'un quartier populaire à la Nouvelle ville (Oran), a indiqué mardi la cellule de communication de la Direction générale de la Sûreté nationale

(DGSN). Agissant sur informations faisant état qu'un individu s'adonnant à la vente d'une quantité importante de comprimés psychotropes au niveau d'un quartier populaire à la nouvelle ville, les éléments de la Sûreté de la wilaya d'Oran ont mené une opération qui a abouti sur l'arrestation du suspect et de son acolyte, précise la même

source. La perquisition du domicile des deux suspects, a donné lieu à la découverte d'une quantité de comprimés psychotropes, ajoute la même source, qui précise qu'un échantillon de ces comprimés a été remis au laboratoire régional de la police scientifique d'Oran aux fins d'expertise scientifique.

L. M.

Sahara occidental/Prise de fonction de M. Kohler

Le Polisario s'en félicite et exprime sa volonté de coopérer

■ Le Bureau permanent du Secrétariat national du Front Polisario s'est félicité de la prise de fonctions de Horst Kohler en tant qu'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, exprimant la volonté du Front à coopérer avec lui pour le succès de sa mission, a rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS) mardi.

Par Faten D.

Selon un communiqué sanctionnant une réunion du Bureau, tenue dimanche sous la présidence du président de la République sahraouie, SG du

58% des Tunisiens convaincus que la situation ne s'améliorera pas après les municipales

PRÈS DE 58% des Tunisiens estiment que la situation générale du pays ne s'améliorera pas après les élections municipales, selon un sondage réalisé par l'Académie du dialogue nationale sur les intentions de vote pour les élections municipales programmées le 17 décembre prochain. Présenté samedi à Tunis, le sondage révèle que 61% des interviewés, âgés entre 19 et 64 ans, comptent voter tandis que 32% n'ont pas encore pris de décision. L'étude montre aussi que 54% des personnes interrogées estiment que le choix sera porté sur les listes partisans, contre 46% qui croient que les voix iront, plutôt, aux listes indépendantes. Sur un autre plan, 53% des répondants représentant 79 circonscriptions municipales sont convaincus que le vote sera effectué sur la base de l'appartenance partisane contre 45% qui estiment que le choix sera fait en fonction des convictions idéologiques. A noter aussi que 43% pensent que l'appartenance familiale et tribale influera le choix des électeurs alors que d'autres (14%) croient en le rôle des médias et de l'argent politique dans l'orientation de l'électorat. Selon 33% des personnes interviewées les électeurs tiendront compte, lors du vote, des programmes électoraux et de la compétence des candidats, 25% mettent en avant le rôle des réseaux sociaux et près de 14% insistent sur l'influence de la société civile. Selon la députée du bloc parlementaire Ennahdha, Sana Mersni, le vote pour toutes les élections organisées après 2011 a été «idéologique». Aujourd'hui, les élections en Tunisie ne sont pas basées sur les programmes électoraux, a-t-elle fait observer. Créée en septembre 2016, l'Académie du dialogue national est une association culturelle ayant pour objectif de diffuser la culture du dialogue. **Moncef G.**

Front Polisario, Brahim Ghali, repris par SPS, le Bureau permanent du Secrétariat a appelé «les Nations unies, tant au niveau du Secrétaire général qu'au Conseil de sécurité, à accélérer la solution juste et définitive de la question du Sahara occidental à travers le respect du droit des Sahraouis à l'autodétermination et à l'indépendance et la mise en œuvre de la dernière résolution (2351) du Conseil de sécurité de l'ONU.»

Il a aussi exhorté certains pays ayant un statut de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, en particulier la France, et d'autres ayant des liens juridiques, historiques et moraux au Sahara occidental, comme l'Espagne, à «assumer leur responsabilité, afin de jouer le rôle efficace et décisif pour mettre fin à ce dernier cas de décolonisation en Afrique.»

Le Bureau permanent du Secrétariat national a également salué la position constante de l'Union africaine (UA) et sa défense unanime de sa charte fondatrice et de ses résolutions concernant la décolonisation du Sahara occidental, tout en exprimant «au nom du peuple sahraoui, sa gratitude pour les positions favorables de la juste cause du Sahara, exprimées en toutes occasions par divers pays, organismes et organisations de part le monde».

Dimanche, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est félicité de l'intention de son envoyé personnel pour le Sahara



occidental, Horst Kohler qui a pris ses fonctions le 8 septembre dernier à New York, de se rendre prochainement dans la région afin de relancer le processus de paix, à l'arrêt depuis 2012.

Horst Kohler a tenu plusieurs réunions et consultations dans l'objectif de relancer les négociations entre le Front Polisario et le Maroc, a précisé l'ONU dans sa déclaration et a rencontré à cet effet Antonio Guterres, de hauts responsables de l'organisation onusienne ainsi que le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine.

Il s'est aussi entretenu avec les représentants des deux parties du conflit et ceux des pays voisins et des Etats membres. Ces rencontres se sont poursuivies jusqu'au 16 septembre, selon l'ONU.

Jeudi dernier, Horst Kohler a rencontré une délégation du Front Polisario, conduite par le coordinateur sahraoui avec la Minurso, Mhamed Khedad. L'entretien a permis un échange de points de vue et d'informations sur le processus onusien au Sahara occidental.

Ce premier contact officiel a

porté également sur les perspectives de ce processus dans le cadre de la mission confiée à M. Kohler par le Conseil de sécurité, et le secrétaire général de l'ONU en vue de parvenir à une solution juste et durable garantissant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le nouvel émissaire de l'ONU qui succède à Christopher Ross devrait présenter son premier rapport sur le Sahara occidental dans un délai de six mois.

F. D./APS

Tunisie

Des partis politiques et composantes de la société civile dénoncent l'agression d'une institutrice à Sfax

Des partis politiques et composantes de la société civile ont exprimé, lundi, leur soutien «inconditionnel» à Faiza Souissi, enseignante à l'école primaire Okba-Ibn-Nafaa à la cité el-Bahri à Sfax, empêchée de force d'entrer en salle de classe par des parents d'élèves qui l'accusaient d'athéisme.

Ils ont appelé les autorités régionales et centrales concernées à assumer entièrement leurs responsabilités face à cet incident et à poursuivre en justice les agresseurs.

Le Front Populaire a fermement dénoncé, dans un communiqué, ces pratiques qui sont de nature à porter atteinte à la dignité des enseignants et à l'image de l'établissement.

Il a également mis en garde contre la gravité de ces pratiques visant à porter préjudice aux militants et militantes progressistes, ce qui représente, selon le Front, une «violation flagrante» des dispositions de la constitution tunisienne.

La commission régionale du Parti des Travailleurs à Sfax a, pour sa part, mis l'accent sur la nécessité de poursuivre tous les

agresseurs et les auteurs de troubles.

Selon elle, cette agression n'est pas «fortuite» et porte un message clair visant à dénigrer l'action militante des femmes, étant donné que la victime est membre active de l'Association Tunisienne des Femmes Démocrates (ATFD).

Le Parti «Le Pôle» a, appelé à ouvrir une enquête sérieuse et à mettre en place un plan national afin de protéger les établissements éducatifs et les enseignants contre ces formes d'agressions.

Il a, en outre mis l'accent sur la nécessité de respecter l'article 6 de la constitution tunisienne qui garantit la liberté de conscience et de croyance.

L'association «Egalité» a estimé que ces agressions s'inscrivent dans la volonté de restreindre les libertés des activistes de l'action syndicale et politique.

Elle a souligné que l'interdiction à l'enseignant d'entrer en salle de classe constitue en soi une violation exercée à l'encontre de l'établissement.

L'Association Tunisienne des Parents et

élèves a exhorté les parents à faire preuve de respect envers le corps éducatif, mettant l'accent sur la nécessité d'ouvrir une enquête concernant cette affaire et de déterminer les responsabilités de chacun.

Le ministère de l'Education avait dénoncé cette agression la qualifiant d'«inacceptable», précisant qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'incident et les responsabilités de chacun.

Démantèlement d'une cellule terroriste active dans la région de Nabeul

Une cellule terroriste, active dans le gouvernement de Nabeul, a été démantelée et trois de ses membres ont été interpellés, indique mardi le ministère tunisien de l'Intérieur.

Dans un communiqué, le département précise que «les individus en question projetaient de commettre des attentats contre des sites sensibles dans le pays».

«Deux membres de la cellule ont été visés par un mandat de dépôt et le troisième individu a été maintenu en liberté en attendant les résultats de l'enquête», ajoute la même source. **Yazid F.**

Importation automobile

Année blanche et perte sèche pour les concessionnaires

Page animée par Ali Zidane

Espérant voir le bout du tunnel un des jours de l'année 2017, cela ne se fera point pour la quarantaine ou la trentaine de concessionnaires, acteurs principaux du marché automobile en Algérie qui ont perdu l'espoir de se voir attribuer les licences d'importation et les quotas des véhicules neufs. Ce qui est certain, c'est qu'on se dirige tout droit vers une année blanche pour les concessionnaires automobiles, à trois mois de la fin de l'année courante, dans la mesure

où la question des licences d'importation n'est toujours pas tranchée. Cette annonce faite par Mohamed Benmeradi, ministre du Commerce qui a affirmé sur les ondes de la radio Chaîne III que «le gouvernement n'a pas encore tranché sur la question des licences d'importation pour l'automobile», précisant que «90 000 unités avaient été importées en 2016 et que la production nationale allait atteindre les 100 000 unités cette année».

Le ministre soulignera également que l'Algérie assemblera, cette année, plus de 100 000 véhi-

cules particuliers avec les usines de montage de Renault Production Algérie, Tahkout TMC Hyundai et Sovac Production pour les marques de Volkswagen. Ainsi, la baisse des prix du baril de pétrole n'a pas seulement chamboulé les plans du gouvernement mais surtout ceux des concessionnaires qui ont perdu gros dans cette affaire. Si la situation stagne et que l'Etat continue sa politique pour baisser les importations en 2018, il n'y aura plus d'importation de véhicules. Néanmoins, il se peut que l'usine Peugeot et celle d'IVECO ouvrent leurs portes.

Industrie automobile

Le 100 000^e véhicule est sorti de l'usine Renault Algérie Production

Le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a assisté à la célébration de la fabrication du 100 000^e véhicule (une Sandero Stepway Diesel 1.5 Dci) produit depuis l'inauguration de l'usine de Renault Algérie Production à Oued Tlelat.

Cette journée a été marquée par la signature d'une convention, par M. Armando Bendito-Espina, P-DG de Renault Algérie Production, et M^{me} Benharrats, rectrice de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran, portant sur le don de deux moteurs pour les besoins pédagogiques des étudiants en mécanique et électromécanique de cette institution. Dans la continuité du programme de cet événement, le wali a inauguré le nouveau bâtiment de montage de la Clio 4, en présence des autorités locales, des administrateurs de Renault Algérie Production, de M. Christophe Jean, Consul général de France à Oran, ainsi que quatre des sous-traitants algériens de l'usine : Sitel, Sarel, Martur et Sealynx. Depuis son inauguration en novembre 2014, cette usine pionnière a permis à l'industrie automobile algérienne de fabriquer 100 000 véhicules ainsi que



de recruter et de former plus de 1 000 professionnels. Ce jalon majeur, atteint moins de 3 années après l'inauguration de l'usine de Oued Tlelat, symbolise l'investissement et l'implication substantiels des parties prenantes de ce projet et annonce l'ambition concrète du Groupe Renault et de ses partenaires de participer activement au développement d'une véritable filière automobile algérienne, créatrice de richesses.

Mohamed Mendaci

Sovac Production

Ouverture des commandes sur les Škoda Octavia, Seat Ibiza et Volkswagen Caddy

Le Groupe Sovac production qui assemble en partenariat avec le constructeur allemand Volkswagen, dans la région de Sidi Khetab, à Relizane, les modèles Volkswagen, Seat et Skoda, a annoncé l'ouverture du carnet de commandes à partir du dimanche 17 septembre dernier de trois modèles Škoda Octavia, Seat Ibiza et Volkswagen Caddy.

Ainsi, la nouvelle usine Sovac assemblera ces jours-ci les modèles Nouvelle Škoda Octavia finition Style dotée de la motorisation 2.0 TDI 143 CH qui sera facturée au prix de 4 500 000 DA TTC, la Nouvelle Seat Ibiza avec ses trois finitions SOL, High et Style. La Seat Ibiza est proposée avec la motorisation essence le 1.6 MPI 90 CH. Les Tarifs de la citadine ibérique sont de 2 200 000 DZD pour la finition SOL, 2 400 000 DA pour la Style et 2 600 000 DA pour la High. Le dernier modèle est le Volkswagen Caddy 1.6 TDI 102 CH dont les clients peuvent faire commande des finitions, tolée avec le Fourgon Business et le Combi Comfort. La tarification fixée par le Groupe Sovac est de 3 320 000 DA TTC pour le fourgon et 3 800 000 DA TTC pour le Combi. Le groupe Sovac informe sa clientèle que les autres finitions et modèles ne sont pas encore ouverts à la commande. Pour rappel, les modèles du groupe Volkswagen montés en Algérie sont la Volkswagen Golf, Volkswagen Caddy, Seat Ibiza et Skoda Octavia. A partir de 2018,

les Volkswagen Polo et Skoda Fabia seront à leur tour produits dans l'usine Sovac de Relizane.

Par ailleurs, avec l'entrée en production de l'usine Sovac Production, le réseau national du Groupe Sovac va commencer à accueillir les modèles Volkswagen produits en Algérie.



Nissan Motor

Le partenariat mondial avec la Ligue des Champions de l'UEFA prolongé

Nissan Motor Co. Ltd. a confirmé aujourd'hui que son partenariat mondial avec la Ligue des Champions de l'UEFA (Super coupe de l'UEFA incluse) était prolongé de trois ans. Le célèbre footballeur Gareth Bale a célébré cette annonce en faisant une surprise à un groupe d'écoliers et leur a appris à reproduire son fameux but de la victoire inscrit en 2014 face à l'Atletico Madrid. L'accord a été signé quelques jours avant le premier match de la saison 2017/2018 de la Ligue des Champions de l'UEFA et permettra à Nissan de conserver son statut de partenaire officiel jusqu'à la saison 2020/2021 incluse. La Ligue des Champions de l'UEFA reste l'in-



vestissement le plus important de Nissan en termes de partenariat sportif, il a débuté en 2014/2015.

La Ligue des Champions de l'UEFA continue d'être la compétition sportive la plus regardée



Kia Al Djazaïr

Le K2700 en châssis nu à partir de 2 485 000 DA TTC

châssis nu dès novembre 2017.



... et Kia Picanto au tarif de 1 690 000 DA TTC

Kia Al Djazaïr, distributeur exclusif de

Kia Al Djazaïr, distributeur exclusif de Gloviz et représentant officiel de Kia en Algérie, annonce l'ouverture des commandes pour son camion léger le K2700 en châssis nu. Apprécié pour sa robustesse et son gabarit, le K2700 est LE partenaire de travail qui répond aux besoins des professionnels, en leur proposant un véhicule efficace et adapté à la ville, avec une bonne capacité de chargement.

Motorisation et finition

Disponible en version simple cabine en châssis nu, muni d'un moteur 2.7L diesel développant 80 chevaux, en transmission 4x2, et équipé de la climatisation manuelle, une radio CD/MP3 avec ports USB et AUX, peinture métallisée...

Prix et délais de livraison

Le K2700 châssis nu sera produit dans l'usine de Gloviz à Batna, est proposé au prix de 2 485 000 DA TTC. Kia Al Djazaïr débutera la livraison du K2700 en

representant officiel de Kia en Algérie, annonce l'ouverture des commandes de la Kia Picanto, la première voiture du «Segment A» assemblée sur le territoire national. Son gabarit, son style et sa motorisation font d'elle la citadine la plus appréciée en Algérie et leader de son segment. La Kia Picanto est montée dans l'usine de Gloviz, filiale de Global Groupe, à Batna. La Kia Picanto reçoit de série un moteur de 1,2 litre, qui développe 87 chevaux, additionné au gabarit du véhicule, tout cela rend la consommation plus que satisfaisante. Disponible en deux finitions, à savoir la «Lx» et la «Ex», toutes deux sont proposées en version boîte manuelle et boîte automatique. Kia Picanto, ce modèle historique de notre marché, est disponible à la commande dès à présent chez Kia Al Djazaïr. Le prix est à partir de 1 690 000 DA TTC. Kia Al Djazaïr débutera la livraison de la Picanto dès octobre 2017.

de la planète et affiche une audience télévisuelle cumulée de plus de 3.6 milliards de personnes chaque saison. La finale de la Ligue des Champions de l'UEFA 2017 a attiré plus de 160 millions de personnes à travers

le monde, c'est plus que n'importe quel autre événement sportif annuel. À cette occasion, le Real Madrid C.F. s'est imposé face à la Juventus F.C. et a décroché son douzième titre de la compétition.



Si les Etats-Unis se retirent du Traité FNI

La Russie prête à prendre des «mesures spéciales»

■ La Russie pourrait prendre toutes les mesures appropriées si les Etats-Unis venaient à se retirer du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI), averti, mardi, un responsable parlementaire russe.

Par Rosa C.

Celles-ci devront être prises au nom de la sécurité de la Russie, y compris le recours à certains systèmes de défense aérienne, a indiqué à l'agence RIA Novosti, Frants Klintsevitch, 1^{er} vice-président de la commission de la Défense et de la Sécurité du Conseil de la Fédération (chambre haute du Parlement).

Si Washington dénonce ce traité, «la Russie va certainement prendre des mesures spécifiques comme la création d'armes telles que des missiles à portée courte et à portée intermédiaire d'une portée allant jusqu'à 1 500km», a-t-il dit.

Cet avertissement a été lancé après que le Sénat américain a autorisé lundi le ministre de la Défense à commencer à développer un nouveau missile de croisière d'une portée allant de 500 à 5 500 km.

Le traité FNI a été signé en 1987 par le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev et son homologue américain Ronald Reagan.

Il bannit le développement, le déploiement et les essais de tout missile lancé depuis le sol ou missile de croisière ayant une portée oscillant entre 500 et 5 500km.

Moscou et Washington ont régulièrement échangé des accusations de non-respect de ce traité.

R. C.



PH. > D. R.



Points chauds

Suppression

Par Fouzia Mahmoudi

La popularité d'Emmanuel Macron continue de chuter, avec une perte de 14 points depuis le mois de juin, et le chef de l'État entraîne le Premier ministre, Édouard Philippe, dans sa dégringolade (-11). À la question «diriez-vous qu'Emmanuel Macron est un bon président de la République ?», seules 44% des personnes interrogées répondent positivement, quatre mois après son entrée en fonction. Elles étaient 58% lors d'une précédente enquête publiée fin juin. À l'inverse, 56% (+15) des Français estiment désormais qu'il n'est pas un bon président, selon ce sondage pour L'Express, la presse régionale et France Inter. La popularité d'Édouard Philippe est également en forte baisse avec 46% (-11) d'avis favorables, 53% (+12) des personnes interrogées ayant une opinion négative du Chef du gouvernement. Et la popularité des feux hommes ne risque pas de monter alors que le gouvernement prépare la suppression de 1 600 postes de fonctionnaires en 2018. En effet, le gouvernement commence à mettre en application son plan de réduction d'effectifs au sein de la Fonction publique. Dans un entretien accordé au «Monde», Gérard Darmanin, ministre du Budget, a annoncé qu'il n'y aurait «que 1 600 suppressions de postes dans la Fonction publique d'État» en 2018. «Dans le budget 2018, il n'y aura que 1 600 suppressions de postes dans la Fonction publique d'État, alors que l'objectif fixé par le président de la République est de l'ordre de 120 000 sur le quinquennat pour l'ensemble des fonctions publiques», a déclaré le ministre dans un entretien conjoint avec le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire. Le ministre du Budget s'est gardé d'expliquer comment seront réparties ces suppressions de postes dans la Fonction publique d'État. Il a assuré que le gouvernement entendait d'abord réfléchir aux «missions du service public avant de le transformer et de faire des économies». L'ancien maire de Tourcoing a par ailleurs affirmé que les fonctionnaires n'avaient «pas de raison d'être inquiets» et qu'ils «connaîtr(ait) cette année une augmentation de leur rémunération proche de 4%», conformément à l'accord sur la revalorisation des rémunérations et carrières décidé par le gouvernement précédent, mais «pas totalement financé» et d'un coût de «4 milliards, à trouver d'ici à 2020». Évidemment, les différents syndicats ont immédiatement appelé à la grève pour protester contre les mesures annoncées par le gouvernement concernant les agents publics. Ainsi, dans les semaines à venir Macron devra affronter les manifestations populaires comme l'avait fait à son tour François Hollande avant de voir son impopularité atteindre des records. Celui qui devait faire mieux que son prédécesseur pourrait ainsi dès cette année connaître les mêmes chiffres d'impopularité ce qui entacherait durablement son mandat et sa légitimité, un fait gênant alors que le jeune président français a, à de multiples reprises, annoncé qu'il n'hésiterait pas à passer plusieurs réformes en force, fort de son élection triomphante face à Marine Le Pen.

F. M.

Référendum kurde

Le bras de fer avec Bagdad

Massoud Barzani, président du Kurdistan irakien, a engagé avec son référendum un nouveau bras de fer avec Bagdad, afin de réaliser le rêve d'un État disent ses partisans, pour se maintenir au pouvoir assurent ses détracteurs, alors qu'il fait face à une crise politique interne.

Ce Kurde de 71 ans, petit, rond, réservé et toujours vêtu de l'habit traditionnel, se veut le champion de la cause de sa communauté, n'hésitant pas à aller à contre-courant de la classe politique pour défendre ses revendications.

Et cette fois-ci, il poursuit également son projet contre l'avis de Bagdad et de Washington mais aussi des deux imposants voisins turc et irakien.

À l'approche du référendum, il n'a cessé de répéter n'avoir «d'autre choix» face à «un État religieux et confessionnel» que celui du séparatisme pour préserver les droits des Kurdes, durement réprimés par le régime de Saddam Hussein, déchu en 2003 lors de l'invasion américaine de l'Irak.

Faute d'avoir trouvé un «partenaire» à Bagdad, «nous avons dû organiser ce référendum», plaide le premier et jusqu'ici unique président kurde, fils du chef historique des Kurdes, Moustapha Barzani, et patron du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) depuis la mort de son père en 1979.

Élu en 2005 lors d'un scrutin indirect, M. Barzani a ensuite été reconduit en 2009 avec près de 70% des voix pour ce premier

scrutin au suffrage universel, obtenant un nouveau mandat de quatre ans.

À l'expiration de cette période, le Parlement kurde a prolongé sa présidence de deux ans. Puis, face à la percée fulgurante des jihadistes en 2014, M. Barzani s'est maintenu à son poste.

Aujourd'hui, ses détracteurs l'accusent de tenter avec le référendum un coup de poker pour rester au pouvoir. Pour tous les Kurdes, un État indépendant à cheval sur l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Turquie est un rêve qui ne peut être remis en cause. Mais pour beaucoup, le calendrier choisi pour le référendum d'indépendance n'est pas le bon.

La date a été fixée «de façon intentionnelle», souligne la chercheuse Denise Natali, de l'Institut for National Strategic Studies (INSS). Ce référendum intervient alors que «Massoud Barzani fait face à d'importantes crises internes et a besoin de faire authentifier son statut de leader nationaliste».

«De toutes parts, on lui demande d'organiser l'élection de la présidence de l'autorité autonome et surtout de ne pas se présenter», ajoute Karim Pakzad, de l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris).

La division créée par ce référendum, entre Erbil, bastion pro-Barzani, et Souleimaniya, province voisine où ses rivaux sont les plus forts, illustre les profonds clivages mis de côté par la priorité donnée à la lutte antijihadiste.

Depuis deux ans pourtant,

ces divisions empêchent le Parlement de se réunir. Avec leur campagne «Non au référendum», ces opposants de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani, de Goran et de la Jamaa islamiya ont montré leur force. Cette consultation «peut débloquer la crise politique interne au Kurdistan, ou au moins servir Massoud Barzani face aux contestataires, notamment Goran, influent dans la jeunesse kurde», affirme encore à l'AFP M. Pakzad.

La lutte antijihadiste qui lui a permis de mettre en avant les peshmergas – les combattants kurdes –, dont il a adopté l'habit, lui, l'ancien guerrier qui a passé sa jeunesse dans les montagnes à combattre les régimes successifs de Bagdad, touche à sa fin.

Au terme de trois années de combat, les peshmergas ont grignoté du terrain dans le nord de l'Irak, aux abords de Mossoul et dans la province pétrolière de Kirkouk.

Le Kurdistan entend ne pas renoncer à ces territoires une fois la bataille finie, même s'ils ne sont pas dans les frontières officielles du Kurdistan irakien. Une position qui fait redouter des tensions avec Bagdad.

Et le soutien indéfectible qu'il apporte aux peshmergas permettrait à M. Barzani de s'appuyer sur ce noyau d'armée dans un Kurdistan qui jouit d'une quasi autonomie depuis 1991, au cas où la «guerre civile» éclaterait en Irak, comme certains chefs militaires disent le redouter.



Festival international de la bande dessinée d'Alger

Une forte participation étrangère

■ La dixième édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger verra la participation de dix-sept pays. Sous l'intitulé «Dix ans déjà et ça continue !», ce rendez-vous culturel, prévu du 3 au 7 octobre prochain, verra la France comme invité d'honneur.

Par Abla Selles

Des créateurs venus de 17 pays participeront au dixième Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), une édition anniversaire qui se tiendra du 3 au 7 octobre prochain, avec la France en invité d'honneur.

Sous l'intitulé «Dix ans déjà et ça continue !», le 10^e Fibda sera marqué par des activités étalées sur cinq jours à l'Esplanade Riadh El Feth et au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, à Alger.

La France, invité d'honneur, présentera différents volets de ses créations, ses meilleures BD en présence de plusieurs de ses auteurs et dessinateurs.

Parmi les pays participants au 10^e Fibda, le Canada, Madagascar, l'Espagne, les Etats-Unis d'Amérique, le Cameroun, l'Egypte, le Liban, le Maroc et la Tunisie. Les visiteurs du 10^e Fibda qui devront s'acquitter d'une somme symbolique à l'entrée, auront l'opportu-

rité de découvrir plusieurs activités dont des expositions, des ateliers, différents concours et des projections de films d'animation, entre autres.

Les travaux de l'atelier algéro-italien, une exposition avec présentation d'albums, reviendra sur le travail en collaboration, durant l'année 2016, entre les bédéistes des deux pays, mettant en valeur la créativité des artistes qui ont ainsi mis leurs talents en synergie. La présentation de plusieurs auteurs de renom et une série de conférences sont également au programme du festival dont «Le roman soluble dans la BD», présentée par Jacques Ferrandez, autour de l'œuvre d'Albert Camus, «Le premier homme».

Des lectures dessinées et des ateliers : professionnel, de réflexion, d'écriture scénaristique et de dessin pour enfants et adolescents, ainsi que des rencontres avec des bédéistes, algéro-belges notamment, seront au rendez-vous du 10^e Fibda. La bande dessinée cubai-



Ph. > D. R.

ne, belge, arabe et africaine et les travaux des jeunes auteurs algériens, lauréats des éditions précédentes, seront également visibles lors de cette 10^e édition, ainsi que différents concours, dont le Cosplay, des concerts dessinés et des expositions et ateliers mobiles, destinés aux

enfants des écoles et ceux dans les hôpitaux.

Par ailleurs, des tables rondes, des rencontres entre bédéistes et des concerts, ainsi que plusieurs ateliers d'initiation et de formation ouverts au public, animeront le 10^e Fibda dont l'affiche est conçue par le

célèbre «Slim», avec le personnage de «Bouzid» au centre de sa création. Côté films d'animation, «Valerian et la cité des mille planètes» de Luc Besson et «Macadam Popcorn» de Jean-Pierre Pozi seront projetés lors de ce festival.

A. S.

Salle de cinéma El Hodna

Les troupes théâtrales invitées à y travailler

La direction de la Culture de la wilaya de M'sila a mis à la disposition des troupes théâtrales locales la salle de cinéma El Hodna «pour les répétitions et la présentation de leurs œuvres», a annoncé mardi le directeur du secteur, Rabah Drif. En l'absence de structures théâtrales et face à une intense activité des

associations versées dans le quatrième art à l'instar d'«El Kelma», «El Kalam Lilmasrah», il a été convenu de permettre à ces associations d'utiliser cette salle de cinéma pour les répétitions et la présentation de pièces théâtrales, a précisé le même responsable. Il a, à ce propos, ajouté que la décision a été prise pour

permettre à ces troupes de produire et d'animer la scène culturelle en attendant «la réalisation d'infrastructures adéquates» comme le théâtre de plein air prévu au chef-lieu de wilaya. Le quatrième art dans la wilaya de M'sila est représenté par plusieurs troupes théâtrales ayant raflé plusieurs prix dans des fes-

tivals nationaux dont les associations «El Kelma» et «El Kalam Lilmasrah» qui continuent à activer depuis les années 1990 «en dépit des multiples contraintes rencontrées sur le terrain», selon M. Drif. La direction de la Culture prévoit la réalisation d'un Club cinémathèque pour capter, initier et entretenir l'art des salles

obscuras, a fait savoir le même responsable, rappelant que la ville qui a vu naître le célèbre metteur en scène, Mohamed Lakhdar Hamina, réalisateur du «Le Vent des Aurès» et «Chroniques des années de braises» compte un Club de cinéma regroupant, entre autres, réalisateurs et scénaristes dans le court métrage.

M. K.

Bibliothèque centrale de Chlef

Plus de deux cents titres parascolaires exposés

Une exposition de près de 230 titres parascolaires a été organisée mardi à la bibliothèque centrale de lecture publique «Mohamed-Mahdi» de Chlef, dans le cadre des portes ouvertes tenues à l'occasion de la rentrée scolaire 2017-2018.

Selon le directeur de la bibliothèque, Mohamed Guemoumia, cette manifestation, qui coïncide avec la rentrée scolaire en vue d'attirer le plus large public possible, vise à la promotion de la lecture publique, grâce notamment à l'adaptation des ouvrages pro-

posés au thème du jour (la rentrée scolaire).

Lancée sous le slogan : «Avec la lecture construisons des générations», cette manifestation de trois jours a également pour objectif de rapprocher le livre du citoyen, parallèlement au soutien du mouvement littéraire local, par l'exposition de 21 titres écrits par des auteurs locaux, a ajouté le responsable. La bibliothèque centrale de lecture publique «Mohamed-Mahdi» de Chlef compte plus de 22 000 abonnés, a-t-il ajouté, estimant néanmoins que ce chiffre est

insuffisant comparativement à la population de la wilaya (plus d'un million d'âmes).

En marge de ce salon livresque loué par le public visiteur, la direction de la bibliothèque a tenu une exposition du bilan des activités culturelles au nombre de plus de 70 de cet établissement durant la saison écoulée. M. Guemoumia a signalé la programmation, au titre des activités de cette nouvelle saison, de rendez-vous pour la promotion d'hommes de lettres locaux, dont Yacine Khadraoui.

C. S.

Festival international du théâtre en Jordanie

La pièce théâtrale «Hafl Itizal» captive le public jordanien

La pièce théâtrale «Hafl Itizal» de l'association culturelle «Skamla» de Bou Ismail (w.Tipaza), présentée pour la première fois en dehors du territoire national dans le cadre de la 10^e édition du Festival international du théâtre de Jordanie, a captivé le public jordanien qui a suivi ses chapitres avec beaucoup d'attention.

Inspirée du théâtre classique italien, la pièce raconte, dans le style comique du théâtre de rue, le quotidien d'un Algérien lors d'un jubilé organisé dans un chantier de

construction en présence des ouvriers à l'occasion de 15 années de réalisations... Une fête où les valeurs font défaut et où l'anarchie règne en maître, notamment avec la visite inopinée de l'épouse du responsable et l'intrusion d'une vieille dame qui s'est trompée d'adresse.

Inspirée de l'œuvre de l'écrivain russe, Anton Tchekhov, «Le Jubilé», la pièce est réalisée par Khaled Belhadj avec l'aide de Kasdi Mehdi qui a interprété le rôle d'Atef, aux côtés de Sara Hias dans le rôle de

l'épouse et de Chiraz Razika dans le rôle de Hadja Kheira. Le réalisateur jordanien, Ousama El Mesri, n'a pas caché son admiration devant la perfection de «l'interprétation des comédiens algériens malgré leur jeune âge», ainsi que de la mise en scène et la réalisation de cette pièce théâtrale.

La comédienne tunisienne, Manel Abdelkaoui, a indiqué avoir été agréablement surprise par l'interprétation des comédiens algériens qui se sont surpassés tout au long de la présentation.

R. A.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Ezzou'art d'Alger

Jusqu'au 21 septembre : Exposition de peintures de l'artiste Thanina-Lila Aziri.

Galerie d'art Vivarium à Alger
Du 23 septembre au 20 octobre :

La macro nature s'expose à travers les clichés de la photographe Chafia Loudjici.

Salle Ibn Khaldoun et l'école de musique de Kouba
Jusqu'au 23 septembre :

Grâce à la quatorzième édition de «Layali El Andalous», une pléiade d'artistes animeront des spectacles andalous
École de Musique de Kouba
22 septembre à 16h00 : Hiba Zahri avec l'association Kortoba.

Salle Ibn Khaldoun
23 septembre à 19h00 : L'artiste Hamidou, accompagné par l'association Mezghana anime la soirée de clôture de la quatorzième édition de «Layali El Andalous».



Coup-franc direct

Une révolution ou une menace ?

Par Mahfoud M.

Le président de la FAF, Zetchi, a mis donc en application ses dernières menaces en décidant la mise à l'écart de certains cadres de la sélection nationale, notamment Mahrez, Slimani, Bentaleb et Guedioura, alors que Medjani avait lui anticipé en déclarant qu'il comptait prendre sa retraite internationale. Certains se demandent si le premier responsable de la fédération a débuté sa révolution, lui qui avait promis d'écarter des joueurs après la dernière contre-performance face à la Zambie ou est-ce juste une menace et qu'il compte les rappeler après le passage de la tempête ? Certains avançaient que la décision avait été prise après avoir discuté avec les joueurs et que c'est Mahrez, par exemple, qui avait demandé à être écarté pour ce match car il ne se sentait pas au point mentalement après qu'il eut raté son transfert au dernier mercato estival. Zetchi sait qu'une telle décision pourrait amorcer une certaine cassure dans le groupe et que de nombreux joueurs pourraient devenir méfiants et sans doute réfléchir à deux fois avant de répondre par la positive à la convocation du sélectionneur national. Ainsi, le président de la FAF souhaiterait juste que le nuage se dissipe en éloignant certains cadres maintenant avant de le refaire appel lors des prochaines sorties des Verts.

M. M.

Le président de la Fifa aidera à la construction de 4 centres de formation régionaux

LE PRÉSIDENT de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, s'est engagé à soutenir la Fédération algérienne de la discipline (FAF) dans son plan de refonte du sport-roi en Algérie, en contribuant notamment dans le projet de réalisation de quatre centres fédéraux régionaux, a indiqué, mardi à Oran, le président de la FAF, Kheireddine Zetchi. «J'ai eu dernièrement une rencontre avec le président de la Fifa qui a suivi attentivement mon exposé sur mon plan de refonte du football algérien et s'est engagé à me soutenir pour sa réalisation sur le terrain», a déclaré Zetchi, lors de sa conférence de presse, animée à l'issue d'une réunion tenue avec les présidents des Ligues régionales et de wilayas de l'ouest et du sud-ouest algérien. «Gianni Infantino m'a même promis de

contribuer financièrement dans les études et la construction des quatre centres fédéraux de formation que la FAF compte construire prochainement dans les quatre régions du pays», a-t-il ajouté. Dès son élection à la tête de la FAF, le 20 mars dernier, Kheireddine Zetchi a fait de la construction de ces quatre centres l'un de ses chevaux de bataille. Ce projet va remplacer celui de la construction d'un hôtel quatre étoiles prévu par son prédécesseur, Mohamed Raouraoua. «Nous sommes en train de sensibiliser la base au sujet de l'importance de ce projet qui va être soumis prochainement aux membres de l'assemblée générale pour approbation lors d'une session extraordinaire», a précisé le patron de la FAF qui s'est dit réjoui du soutien d'Infantino, s'ajoutant à ceux des pouvoirs publics et de la base.

Mondial-2018

Algérie-Nigeria maintenu à Constantine

LE MATCH Algérie-Nigeria, prévu le 10 novembre prochain dans le cadre de la 6^e et dernière journée des éliminatoires du Mondial-2018, est maintenu au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). «Tout changement de domiciliation devra être effectué avant 60 jours de la date de la rencontre, comme le stipule les règlements de la Fédération internationale de football, ou jusque-là, on n'a avisé l'instance internationale d'aucun changement de domici-

liation», a indiqué le secrétaire général de la FAF, Mohamed Saâd, en marge de la réunion de coordination entre le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, et les présidents des Ligues régionales et de wilaya de l'ouest et du sud-ouest, tenue à Oran. La sélection algérienne, déjà éliminée du Mondial russe, a retrouvé le stade de Constantine le 2 septembre dernier, après de longues d'années d'absence de cette infrastructure. Son retour dans la capitale de «Cirta» ne lui a pas souri, après sa défaite contre la Zambie (1-0).

Kheireddine Zetchi (président de la FAF)

«Mahrez, Slimani, Bentaleb et Guedioura ne sont pas totalement mis à l'écart»

Les joueurs Mahrez, Slimani, Bentaleb et Guedioura, non retenus dans la liste de la sélection algérienne en prévision de son match contre le Cameroun le 7 octobre prochain à Yaoundé, sont écartés provisoirement des rangs des Verts, a déclaré mardi à Oran le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi. «Ce n'est pas une mise à l'écart, mais une non convocation. Etant éliminés des qualifications du Mondial-2018, l'entraîneur national a décidé de

laisser reposer ses joueurs pour donner l'occasion à d'autres afin de les voir à l'œuvre, et ce, dans le cadre de notre plan d'action visant à reconstruire cette équipe nationale», a déclaré Zetchi en conférence de presse animée à l'issue de la réunion qu'il a tenue avec les présidents des Ligues régionales et de wilaya de l'ouest et sud-ouest algérien. La non convocation de ce quatuor ainsi que du capitaine, Carl Medjani, en prévision du match contre le Cameroun dans le cadre de la

cinquième journée des qualifications pour le Mondial-2018 en Russie a suscité la polémique dans les milieux footballistiques, où l'on est même aller jusqu'à dire que les joueurs en question ont payé le prix de leurs écarts disciplinaires lors de la double confrontation contre la Zambie fin août et début septembre, deux matchs soldés par deux défaites ayant mis fin aux espoirs algériens de se qualifier au rendez-vous russe. Questionné justement sur les prétendus écarts

disciplinaires dont sont accusés les joueurs en question, Zetchi a reconnu qu'il y avait des choses à revoir à propos de l'attitude d'ensemble des joueurs, d'où sa décision de décréter prochainement un nouveau règlement intérieur auquel les joueurs de l'équipe nationale doivent obéir. «Seuls les joueurs motivés seront convoqués à l'avenir. Celui qui viendra jouer en équipe nationale doit tout le temps passer l'intégrité de la sélection algérienne au-dessus de tout», a-t-il encore prévenu,

informant au passage avoir reçu lundi des appels des deux joueurs de Leicester City (Premier League), Mahrez et Slimani, qui voulaient avoir des explications concernant leur non-convocation en équipe nationale en vue du prochain match. Le patron du football algérien s'est dit réjoui après ces appels, estimant que la réaction des deux joueurs prouve qu'ils tiennent encore à défendre les couleurs nationales avec abnégation.

Ligue I Mobilis (4^e journée)

La JSK en danger, le PAC pour la confirmation

■ Trois matchs sont avancés pour cette quatrième journée de la Ligue I Mobilis. Ils se disputeront demain vendredi.

Par Mahfoud M.

Ainsi, la JS Kabylie qui avait été tenue en échec à domicile lors de la précédente journée par le Paradou AC, aura un périlleux déplacement à effectuer, étant donné qu'elle rend visite au Nasr d'Hussein-Dey qui a un besoin pressant de points. Les Canaris qui veulent se reprendre, souhaitent revenir avec le meilleur résultat possible et pourquoi pas prendre les trois points, eux qui voyagent bien après avoir battu l'USMB chez elle lors de la deuxième journée. Cependant, ce ne sera pas évident quand on sait que les Sang et Or sont décidés à prendre leurs trois premiers points de la saison à domicile. Les coéquipiers de Gamsi qui avaient réussi à tenir en échec le MCO lors de la dernière journée, souhaitent l'emporter au cours de cette empoignée qu'ils jouent chez eux, même s'il s'agit d'une rencontre quelque peu difficile. De son côté, le Paradou AC qui avait ramené un point de son dernier déplacement à Tizi-Ouzou, donnera la réplique au stade de Bologhine à l'USM Blida dans un derby du centre qui s'annonce palpitant. Les gars du PAC



Les Canaris en conquérants face au NAHD

devraient faire tout leur possible pour empêcher les points de ce match, mais ils savent qu'ils doivent être méfiants vis-à-vis de cet adversaire qui reste telle une bête blessée et cherche une issue de secours quant à cet engrenage dans lequel il se trouve, avec zéro point au compteur. Enfin, le DRB Tadjenant qui débute fort la saison avec des résultats probants, tentera de confirmer en recevant cette équipe du MC Oran qui se cherche encore et qui avait été tenue en échec lors de la précédente journée par le NAHD. Les poulaings

de Mouassa savent ce qui les attend et sont décidés à l'emporter même s'ils savent qu'ils doivent se montrer très concentrés dans cette rencontre sachant que les Hamraoua sont capables de renverser la vapeur.

M. M.

Le programme :
Vendredi 22 septembre 2017 à 17h :
NAHD-JSK
PAC-USMB
DRBT-MCO (16h)

Ligue II Mobilis (4^e journée)

L'ASAM et la JSMS favoris

Le surprenant leader de la Ligue II Mobilis, l'AS Ain Miila aura l'occasion de consolider sa première position en recevant à domicile la formation la JSM Béjaïa, lors de cette quatrième journée qui se joue ce jeudi, de même que l'autre co-leader la JSM Skikda qui reçoit dans son antre du stade du 20-Août 55 de Skikda la formation du WA Tlemcen. Toutefois, ce ne sera pas vraiment facile pour les Milis qui feront le premier gros test en donnant la réplique à une des équipes décidées à jouer l'accession en Ligue I, à savoir la JSMB qui était revenue aussi avec une victoire de son dernier déplacement à Alger. Les gars de Ain Miila se doivent d'être très prudents face aux Bougiotes qui ne viendront pas en victime expiatoire et feront tout ce qui est de leur possible pour l'em-

porter. Ils tenteront quand même de prendre le dessus lors de cette empoignée pour confirmer leur bel élan en ce début de saison. De son côté, la formation phare de Rusikada devrait sortir le grand jeu pour aligner un autre succès à domicile face au nouveau pensionnaire de la Ligue II, le WAT, qui a du mal à trouver ses repères. Les poulaings de Gomes sont, en tout cas, décidés à l'emporter quoi qu'il en soit surtout qu'ils savent qu'ils doivent engranger un maximum de points s'ils souhaitent rester dans la course à la montée en Ligue I. Un match devrait capter l'attention lors de cette journée ; il s'agit de ASMO-CABBA qui souhaitent tous deux jouer la remontée et qui feront tout pour l'emporter, même si théoriquement les Asémistes partent avec les faveurs du pro-

nostic. L'ASO Chlef qui a réussi une entame correcte aura l'occasion de continuer ses bons résultats en battant à domicile le CRB Ain Fekroun. De son côté, l'autre équipe de Béjaïa, le MOB, jouera sur du velours en recevant l'A Boussaâda qui ne risque pas de lui poser problème.

M. M.

Le programme :
Vendredi 22 septembre 2017 à 16h :
CAB-RCR
JSMS-WAT
MCS-GCM
MCEE-RCK
ASAM-JSMB
ASMO-CABBA
ASO-CRBAF
MOB-ABS

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Un groupe de réflexion mis en place

Franchise en Algérie, un domaine à faire connaître

S'EXPRIMANT à la presse en marge d'une journée d'information sur la franchise, organisée à la Chambre de commerce et d'industrie d'Oran, Ait Abderrahmane Abdelaziz a souligné que les textes actuels de loi algérienne ne s'opposent pas à la franchise, toutefois. «Il n'existe pas un texte clair pour encadrer cette activité qui commence réellement à se faire connaître en Algérie», a-t-il précisé.

«A ce propos, un groupe de réflexion a été mis en place au niveau du ministère du Commerce pour voir de quelle manière nous pouvons encadrer cette activité, soit par une loi ou un texte réglementaire», a fait savoir le même responsable, soulignant que la franchise existe déjà en Algérie mais il faudrait qu'elle soit réglementée pour pouvoir se développer, a-t-il estimé. Cette réflexion englobe également d'autres partenaires, en l'occurrence le ministère de l'Industrie, les associations professionnelles et les opérateurs économiques qui devront, eux aussi, proposer leurs visions du cadre réglementaire qui devrait réguler cette activité.

La franchise est un accord commercial par lequel une entreprise industrielle, commerciale ou de services, appelée franchiseur, s'engage à fournir à une autre entreprise dite franchisee, sa marque en contrepartie d'une rémunération. L'entreprise franchisee prend en charge, en fonction d'un cahier des charges, la distribution de la marque en utilisant ses propres locaux et son propre capital. Le

franchiseur gagne avec sa marque distribuée à grande échelle et le franchisee gagne aussi en profitant des ventes d'une marque connue et du savoir-faire assuré à travers des formations continues offertes par le franchiseur, a-t-on expliqué.

Pour M. Ait Abderrahmane, la franchise représente une véritable source de savoir-faire et de technologie pour les pays hôtes mais en dépit des avantages qu'elle peut procurer, en matière de lutte contre la contrefaçon et le marché informel, de création d'emplois, de mise à niveau du capital humain, ce mode de partenariat n'est pas encore développé en Algérie. «Nous avons beaucoup de marques algériennes principalement dans les boissons gazeuses et des jus qui émergent et s'exportent même, mais les fabricants n'ont jamais pensé à créer leurs propres réseaux et à faire de la franchise. Nous allons militer pour que ça arrive le plus tôt possible», a assuré le même responsable. Pour Marianne Guérin-McManus, représentante du département américain du commerce en Algérie, la franchise est un outil important pour le développement de l'économie et de création d'emplois mais aussi un moyen de retenir les capitaux dans le pays.

La franchise constitue non seulement un pourvoyeur d'emplois stables mais aussi un outil privilégié de transparence et de lutte contre le marché informel et de la contrefaçon, a-t-elle encore souligné.

Yanis F./APS

Activant dans plusieurs wilayas

Arrestation de 6 individus impliqués dans le vol de véhicules

LES FORCES de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Djelfa ont arrêté mardi six individus impliqués dans le vol de véhicules et la falsification de documents et récupéré 6 véhicules, a indiqué un communiqué de la GN. Dans le cadre de la lutte contre les crimes de droit commun, les éléments de la brigade de la GN de Charef (w.Djelfa), ont arrêté 6 éléments d'une bande spécialisée dans le vol de véhicules et la falsification de documents, précise la même source qui ajoute que ces individus, âgés entre 35 et 55 ans, sont originaires des wilayas de Djelfa, M'sila et Tamanrasset. L'opération, menée sur la base d'informations concernant une fausse carte grise d'un camion immatriculé à Djelfa et arrêté au niveau d'un point de contrôle, a permis de récupérer 6 véhicules dont trois ont été attribués à

leurs propriétaires dans le cadre du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej). Selon la même source, les éléments de cette bande qui activait sur l'axe Relizane-Alger-Béjaïa-Batna-M'sila et Djelfa sont, pour la plupart, des repris de justice.

Y. F.

1er Moharram polémique entre le ministère du Travail et celui des Affaires religieuses



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Les incendies ont causé 240 millions de dinars de dégâts

■ Les incendies de forêt enregistrés durant cet été à Tizi Ouzou ont causé des dégâts matériels estimés à plus de 241 millions de dinars à 2 261 personnes déclarées sinistrées, selon un bilan établi par une commission de l'Assemblée populaire de wilaya.

Par Hamid M.

Les incendies ont causé la destruction de 79 habitations et 21 autres biens (étables, hangars etc) et de 125 unités de meubles. Au titre de couvert végétal détruit par ces feux de forêt, toujours selon le même bilan, 34 458 arbres fruitiers, 90 635 oliviers et 40 ha de céréaliculture ont été recensés. Le préjudice causé à l'élevage s'élève à 2 bovins, 31 ovins, 18 caprins, 27 330 sujets de

volailles, 2 208 ruches pleines et 394 ruches vides. Les communes affectées par des pertes humaines ont été Ait Yahia Moussa avec le décès d'un homme alors que des blessés au nombre de 17 ont été enregistrés à Ifigha, Draa El Mizan, Ait Yahia Moussa, Larbaa Nath Irathen, Mekla et Iflissen. La commission ad hoc de l'APW de Tizi Ouzou affirme dans ce bilan rendu public hier à l'occasion de sa dernière session ordinaire de sa mandature, que les pouvoirs

publics ont été invités à accélérer la procédure d'indemnisation des victimes de ces incendies. Comme ils ont recommandé la mise en place rapide de deux unités mobiles de la Protection civile inscrites à l'indicatif de la wilaya par le ministre de l'Intérieur au lendemain de ces incendies meurtriers ainsi que le dégel de la réalisation de 11 postes avancés de la Protection civile.

H. M.

Akbou / Béjaïa

Les pré-bénéficiaires de logements bloquent le siège de la daïra

Les 573 pré-bénéficiaires des logements sociaux de la commune d'Akbou se sont rassemblés avant-hier devant le siège de la daïra qu'ils ont bloquée sur un coup de colère. Ces derniers dont la liste a été affichée le 06 décembre 2016 réclament leurs décisions d'attribution et la remise des clés de leurs logements pour pouvoir s'y abriter. Reçus par le

chef de daïra, les délégués des pré-bénéficiaires regrettent qu'aucune date ne leur a été fournie pour la remise des clés et avouent que leur patience a des limites. Il se trouve que la commission de recours planche actuellement sur l'étude des 1700 recours émis par les déçus. Et en sus de ce problème, les entreprises en charge de la réalisation des pro-

grammes de logements LSP de la commune dont le site d'Azaghar, ont faute de paiement, suspendu les travaux. Les mécontents ont interpellé hier le maire, le chef de daïra et le wali afin de hâter la remise des clés pour mettre fin à leur attente qui a duré plus de 17 ans pour certains.

H.C.

Commissions administratives électorales

Prolongation des heures de travail des magistrats et des présidents

EN PRÉVISION des élections locales prévues pour le 23 novembre 2017, le ministère de la Justice a annoncé hier la prolongation des heures de travail des magistrats et des présidents des Commissions administratives électorales au niveau des sièges des Assemblées populaires communales jusqu'à 21h00 les mercredi, jeudi et ven-

dredi et jusqu'à minuit le samedi prochain. La présentation des formulaires de souscription des signatures individuelles pour les listes des candidats à l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya prévue le 23 novembre prochain «se poursuivra au niveau des sièges des APC jusqu'à 21h00 les mercredi, jeudi et

vendredi et jusqu'à minuit le samedi, dernier délai fixé par la loi», a précisé le ministère dans un communiqué. Les formulaires de souscription des signatures individuelles doivent être présentés, accompagnés d'une fiche informatisée comportant les informations des signatures, au président de la commission administrative électorale territo-

rialement compétente pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales et pour l'élection des membres des Assemblées populaires de wilayas au président de Commissions administratives électorales de la commune relevant de la wilaya territorialement compétente, a ajouté la même source.

R N